

X. Renforcement de la Langue Française écrite à destination de personnes déficientes auditives

- **Durée** : 20 heures
- **Public visé** : adultes sourds (DA)
- **Prérequis** : personne malentendante ou sourde
- **Modalité de prise en charge** : formation individuelle, formation continue, subventionnée
- **Rythme** : 10 séances hebdomadaires de 2 heures
- **Objectif** :
Permettre à des adultes sourds d'améliorer de langue écrite (lecture ou expression) par un renforcement de la langue française écrite.
- **Méthodologie et moyen pédagogique** :
Pédagogie active et participative : exercices et corrections dynamiques
Travail individualisé respectant les acquis des stagiaires et leur mode de communication
(Langage oral, L.P.C., L.S.F.)
Document informatiques présentés en vidéo-projection
Exercices de systématisation et d'automatisation des règles.
Traces écrites
- **Modalités d'évaluation et de validation** :
 - Formateur maîtrisant la langue des signes ou le code LPC
 - Mode d'évaluation des acquis : par le biais de QUIZZ et de QCM
 - Validation : attestation de présence et attestation de fin de formation
 - Exercices d'entraînement
- **Dates de formation** :
Planification sur l'année scolaire selon les disponibilités du groupe, de septembre 2017 à juin 2018
- **Tarifs** :
1000,00 Euros en groupe, 200,00 Euros en individuel (minimum 5 personnes)
- **Programme** :
Notre programme pédagogique respecte les travaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Sur demande en fonction du niveau
 - Compréhension (lecture)
Lecture à partir de différents documents
Du domaine privé : mails, SMS, divers, courriers, œuvres littéraires....
Du domaine professionnel : rapports, note de service, documents administratifs
 - Expression (rédaction)
Rédaction de documents divers
Du domaine privé : courriers, mails, Sms,
Du domaine professionnel : rapports, mémoires, documents de service
 - Enrichissement du lexique, vocabulaire adapté et spécifique
 - Grammaire, conjugaison, structures de phrases.